

HISTOIRE

Ils sont juste des héros

À Champvoisy, dans la Marne, des habitants ont bravé la mort pour sauver des Juifs.

L'ESSENTIEL

• **Ce dimanche a lieu la Journée nationale du souvenir** des victimes et des héros de la Déportation. Des cérémonies sont organisées dans les villes de la région, en général autour des monuments aux morts.
• **À Champvoisy, une stèle sera inaugurée** pour rendre hommage à Joseph, Dora, Raymonde, Madeleine et Claudine Leska ainsi que Ginendla et Issac Burak.
• **La cérémonie aura lieu en présence de Marcel Burak**, l'un des rescapés de la rafle de 1944, sauvé grâce au courage des habitants de ce village de la Marne.

vés par hasard devant chez nous à Champvoisy avec pour seul bagage une valise chacun. Face à leur désarroi, ma mère et mon grand-père Théotime les ont accueillis et installés dans ma chambre, au premier étage de la maison de mon grand-père », se souvient Auguste Héry, 19 ans à l'époque.

La famille Leska, Dora et Joseph les parents, leurs filles Raymonde, 12 ans, Madeleine, 10 ans, et Claudine, 8 ans, arrivent quelques jours plus tard, par un autre réseau. Un habitant du hameau de La Chapelle-Heurley met une maison à leur disposition. « Installée à l'écart, la famille avait de quoi vivre, elle n'a eu que peu de relations avec la population locale », raconte Auguste Héry, aujourd'hui âgé de 94 ans.



Auguste Héry avait 19 ans, lorsque sa mère et son grand-père ont accueilli et caché les quatre membres de la famille Burak

« La famille Burak n'avait rien. Ma mère les a nourris pendant un mois. Mais elle s'est vite intégrée. Le père, tailleur de son métier allait chez les uns et les autres et confectionnait des vêtements avec du tissu de récupération. La mère tenait la maison. Le fils aîné, faible de constitution, restait avec elle. Le plus jeune fréquentait l'école. »

DÉPORTÉS PAR LE CONVOI 69

En décembre, Issac tombe malade. Les Héry font appel à leur médecin de famille, le Docteur Marot de Châtillon-sur-Marne. Ils savent pouvoir compter sur sa discrétion. Et pour cause, ce grand résistant soigne la même année des pilotes pris en charge par le réseau d'éva-



C'est dans la maison du grand-père d'Auguste Héry, Théotime, que la famille Burak fuyant les rafles des Juifs à Paris, a vécu entre août 1943 et mars 1944. Photos Christian Lanten

sion Possum. Il sera déporté en juin 1944 au camp de Neuengamme. « Issac devait être opéré de l'appendicite. Le docteur Marot a emprunté mes papiers d'identité et s'est débrouillé pour le faire opérer sous mon identité dans une clinique d'Épernay. »

Deux mois plus tard, alors que les enfants du village fêtent joyeusement Mardi Gras dans les rues de Champvoisy, « des policiers alle-

mands et français, avec de la troupe allemande, ont envahi le village. Ils étaient extrêmement bien renseignés, se souvient Auguste Héry. Ils sont allés directement à la maison de mon grand-père, montant au premier sans lui poser de question alors qu'il était assis devant son âtre. Ils ont arrêté Issac. Sa mère qui se trouvait dans la maison d'en face avec la mienne s'est précipitée, alors qu'elle aurait sans doute pu tenter de se ca-

cher. » Simultanément une autre équipe allemande investit le hameau de La Chapelle-Heurley et arrête la famille Leska. Une alerte silencieuse se propage dans le village. « Une gamine a fait le tour pour taper aux portes et prévenir », relate Auguste Héry. C'est sans doute ce qui permet à Salomon Burak de s'enfuir. Marcel, lui, sera sauvé par le buraliste Edmond Dausin qui « a vu pas-

UN TOMBEREAU DE FUMIER COMME ALIBI

L'alerte de la rafle des deux familles juives installées à Champvoisy atteint Auguste Héry alors qu'il mène un attelage dans les champs. « Une grande fille est venue m'avertir que les Allemands étaient chez mes parents. J'ai pris la décision de m'y rendre pour voir de quoi il s'agissait, raconte-t-il. Sans m'intéresser à ce qu'il s'y passait, j'ai vidé mon tombereau de fumier dans la cour. Le policier en civil qui gardait la mère et le fils Burak, m'a demandé ce que je faisais. C'était un Français, il parlait sans accent. Je lui ai répondu que c'était pour l'amendement du jardin. Cela l'a rassuré, il a repris sa garde. » Auguste Héry s'attarde. Il est membre de la résistance dans le réseau des Francs Tireurs et Partisans Français de Reims, sous les ordres du Capitaine Daniel Bouvry, cadre au journal l'Éclair de l'Est (devenu l'Union). Il a une arme et des munitions

à proximité. « J'avais peut-être la possibilité de tuer ce policier et de délivrer les deux personnes, mais le risque était trop grand de représailles sur la population. Et les consignes étaient formelles : "pas d'initiatives sans ordre". » Son regret : « Qu'à la Libération, la saisie des archives de la Gestapo n'ait pas été privilégiée à d'autres actions moins urgentes », faisant allusion aux femmes tondues, accusées de collaboration avec l'ennemi. « La rafle de Champvoisy ne pouvait découler que d'une dénonciation bien détaillée. Des suspicions n'ont pas manqué de circuler. Les coupables de cette monstrueuse dénonciation sont restés inconnus. Ils ont peut-être fini leur vie dans l'opulence, la Gestapo offrait jusqu'à 15 000 francs par dénonciation amenant une arrestation. L'affaire en est restée là. Déshonorante pour Champvoisy. »



in Lantenois

ser les Allemands. De suite, il a récupéré le petit Burak parmi les enfants qui fêtaient Mardi Gras et l'a emmené en direction de la ferme de la Défense, rejoint par le père ».

Marcel et son père Salomon Burak se sont cachés à Passy-Grigny jusqu'à la fin de la guerre

Par un sentier forestier dans la forêt de Ris, le petit groupe trouve refuge à la Ferme de l'Erolle (Trélou-sur-Marne, dans l'Aisne). La nuit suivante, père et fils sont transférés à La Ferme d'Avize, un autre hameau de Trélou. Puis à Trotte (Vandières) à la ferme de Madame Fournier. Une dernière étape les mène à Passy-Grigny, où une commerçante, Mme Chotard les gardera cachés jusqu'à la libération le 29 août 1944. « Ils sont restés quelque temps à Dormans, dans l'espoir de voir revenir les déportés, puis sont repartis à Paris. »

Pendant ce temps, les Allemands qui n'ont pas réussi à mettre la main sur les fuyards, embarquent Ginendla et Issac Burak, les cinq membres de la famille Leska, ainsi que le maire Albert Guiborat, le grand-père et la mère d'Auguste Héry. Ces trois derniers sont retenus toute la nuit dans les locaux de la police allemande à Épernay, puis libérés.

Les deux familles juives sont transférées d'abord à Châlons-sur-Marne puis au camp de Drancy le 2 mars 1944. Le 7 mars, ils font partie des 1 501 déportés du convoi 69 qui arrive trois jours plus tard à Auschwitz. « Ils figurent sans doute parmi les 1 311 personnes gazées dès leur arrivée. La date retenue pour leur décès est le 12 mars 1944. »

C'est pour rendre hommage à Joseph, Dora, Raymonde, Madeleine et Claudine Leska, ainsi qu'à Ginendla et Issac Burak, qu'une stèle est inaugurée aujourd'hui à Champvoisy, à côté du monument aux morts, à l'ombre de l'arbre planté à la Libération. ■

HELENE NOUAILLE

UN REMPART CONTRE L'OUBLI

La mention « Mort pour la France » a été portée le 12 avril 1956 à l'état civil de Champvoisy, dernier domicile d'Issac Burak. « À ce titre, il aurait sa place sur le monument aux morts de la commune, estime Auguste Héry, vice-président de l'association du Mémorial de Dormans. Mais pourquoi lui et pas sa mère Ginendla ou les cinq membres de la famille Leska, Joseph, Dora, Raymonde, Madeleine et Claudine ? » D'où l'idée d'une stèle dédiée aux sept victimes de la rafle du 22 février 1944 à Champvoisy, pour qu'elles ne tombent pas dans l'oubli. Elle sera dévoilée aujourd'hui à 10 heures, en présence du dernier rescapé encore vivant, Marcel Burak.

Sous l'arbre planté à la Libération, à côté du monument aux morts, une stèle a été érigée. La plaque portant les noms des sept personnes qui avaient trouvé refuge à Champvoisy et mortes en déportation sera dévoilée aujourd'hui.



Une partie de cette maison de La Chapelle-Heurhay, hameau de Champvoisy, avait été mise à disposition de la famille Leska. Pendant sept mois, elle y a vécu très discrètement, jusqu'à son arrestation.



74 ans après, Auguste Héry a « toujours dans la tête ces tristes moments ». Il les a couchés sur le papier par devoir de mémoire.